

Guide d'information

destiné aux professionnels de santé

RECOMMANDATIONS CONCERNANT :

- Le suivi de la fonction hépatique
- L'interaction avec les inhibiteurs puissants du CYP1A2

Des fiches de suivi
de la fonction hépatique de
vos patients sont disponibles
dans ce guide

Ce document s'inscrit dans le cadre du Plan de Gestion des Risques.
Il est destiné à vous fournir des informations pratiques
sur la sécurité d'emploi et le bon usage de Valdoxan®.

Valdoxan® en bref

- ▶ Valdoxan® a obtenu une AMM Européenne le 19 février 2009 et est disponible en France depuis Mai 2010 dans le **“Traitement des épisodes dépressifs majeurs (c'est-à-dire caractérisés) chez l'adulte”**.

Valdoxan® et risque d'hépatotoxicité

- ▶ Depuis sa commercialisation, des cas d'insuffisance hépatique, des augmentations des enzymes hépatiques supérieures à 10 fois la limite supérieure des valeurs normales, des hépatites et des ictères ont été rapportés chez des patients traités par Valdoxan®.
- ▶ La plupart des cas sont survenus au cours des premiers mois de traitement.
- ▶ La nature des lésions hépatiques est principalement hépatocellulaire, avec des transaminases sériques qui reviennent généralement à des valeurs normales à l'arrêt du traitement.
- ▶ Chez des patients présentant des facteurs de risque hépatique, des cas d'insuffisance hépatique d'issue fatale ou ayant nécessité une transplantation ont été exceptionnellement rapportés.

Conseils à donner aux patients

Il est nécessaire de prévenir les patients de la nécessité :

- ▶ d'effectuer les bilans hépatiques aux dates prévues,
- ▶ de consulter en urgence un médecin en cas de manifestations cliniques évoquant une atteinte de la fonction hépatique.

Recommandations pour le suivi de la fonction hépatique

► **Valdoxan® ne doit pas être utilisé :**

- **Chez les patients atteints d'insuffisance hépatique** (c'est-à-dire cirrhose ou maladie hépatique évolutive) **ou dont les transaminases sont supérieures à 3 fois la limite supérieure des valeurs normales.**

► **Avant de commencer le traitement :**

> **Précautions à prendre lors de l'instauration de Valdoxan® chez les patients présentant des facteurs de risque hépatique**

Valdoxan® ne doit être **prescrit qu'après une évaluation attentive des bénéfices et des risques :**

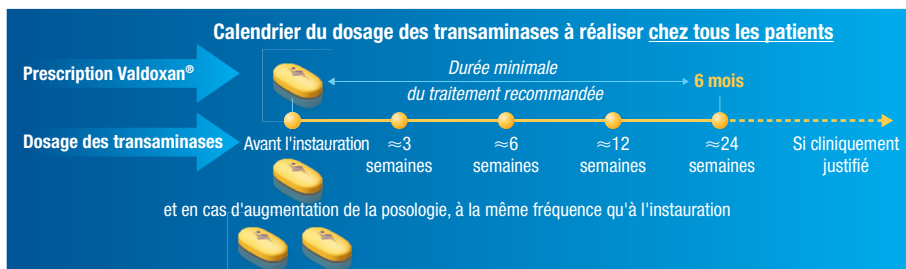
- chez les patients présentant des **facteurs de risque d'atteinte hépatique**, tels que :
 - obésité/surpoids/stéatose hépatique non alcoolique, diabète,
 - troubles liés à l'usage d'alcool et/ou consommation excessive d'alcool,
- chez les patients recevant un **traitement concomitant** exposant à un risque d'atteinte hépatique.

> **Contrôler la fonction hépatique de tous vos patients**

Un bilan initial de la fonction hépatique doit être **réalisé chez tous les patients avant de commencer le traitement :**

- Valdoxan® **ne doit pas être instauré chez les patients dont les ASAT et/ou les ALAT sont supérieures à 3 fois la limite supérieure des valeurs normales.**
- Valdoxan® doit être prescrit avec précaution chez les patients dont les ASAT et/ou les ALAT sont comprises entre 1 et 3 fois la limite supérieure des valeurs normales.

► **Prescrivez régulièrement à vos patients un dosage des transaminases (ALAT/ASAT)**



En cas d'augmentation de la posologie, un contrôle de la fonction hépatique doit être à nouveau réalisé, à la même fréquence qu'à l'instauration du traitement.

► **Pendant le traitement :**

En cas d'élévation des transaminases :

- ne dépassant pas 3 fois la limite supérieure des valeurs normales, le dosage des transaminases doit être répété dans les 48h ;
- **dépassant 3 fois la limite supérieure des valeurs normales**, Valdoxan® doit être **arrêté** immédiatement.

Valdoxan® doit être **arrêté** immédiatement si le patient développe de nouveaux symptômes, comme **l'apparition d'une sensation de malaise ou d'une fatigue intense**, et présente des signes ou symptômes suggérant une atteinte hépatique (c'est-à-dire **urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau et/ou des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen**).

Après l'arrêt du traitement, les dosages des transaminases doivent être répétés régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Pour mémoire :

► Que faire en cas de :

Augmentation ALAT/ASAT ≤ 3 fois la limite supérieure de la normale	Répéter le dosage dans les 48h
Augmentation ALAT/ASAT > 3 fois la limite supérieure de la normale	Arrêter le traitement immédiatement, et répéter les dosages jusqu'à normalisation
Signes et symptômes d'atteinte hépatique*	

**Urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau et/ou des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée inexpliquée*

Interaction avec les inhibiteurs puissants du CYP1A2

- Valdoxan® est contre-indiqué en association aux inhibiteurs puissants du CYP1A2 (par exemple : fluvoxamine [FLOXYFRAL®], ciprofloxacine [CIFLOX®, CILOXAN®]).
- L'agomélatine est principalement métabolisée par les cytochromes P450 1A2 (CYP1A2) (90 %) et CYP2C9/19 (10 %). Les médicaments interagissant avec ces isoenzymes peuvent réduire ou augmenter la biodisponibilité de l'agomélatine. La fluvoxamine, inhibiteur puissant du CYP1A2 et inhibiteur modéré du CYP2C9, entraîne une inhibition importante du métabolisme de l'agomélatine, augmentant l'exposition plasmatique à l'agomélatine
- *In vivo*, l'agomélatine n'a pas d'effet inducteur sur les isoenzymes du CYP450. L'agomélatine n'inhibe ni le CYP1A2 *in vivo* ni les autres CYP450 *in vitro*. Par conséquent, l'agomélatine ne devrait pas modifier l'exposition aux médicaments métabolisés par les CYP450.

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé www.signalement-sante.gouv.fr. Pour plus d'information, consultez la rubrique "Déclarer un effet indésirable" sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.



Fiche de suivi de la fonction hépatique sous Valdoxan®

Si l'élévation des transaminases sériques dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales :

- le traitement doit être arrêté, et
- le contrôle doit être répété régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Valdoxan® 25 mg/j

Nom du patient : _____

Date de l'instauration : _____

	Avant l'instauration à 25 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

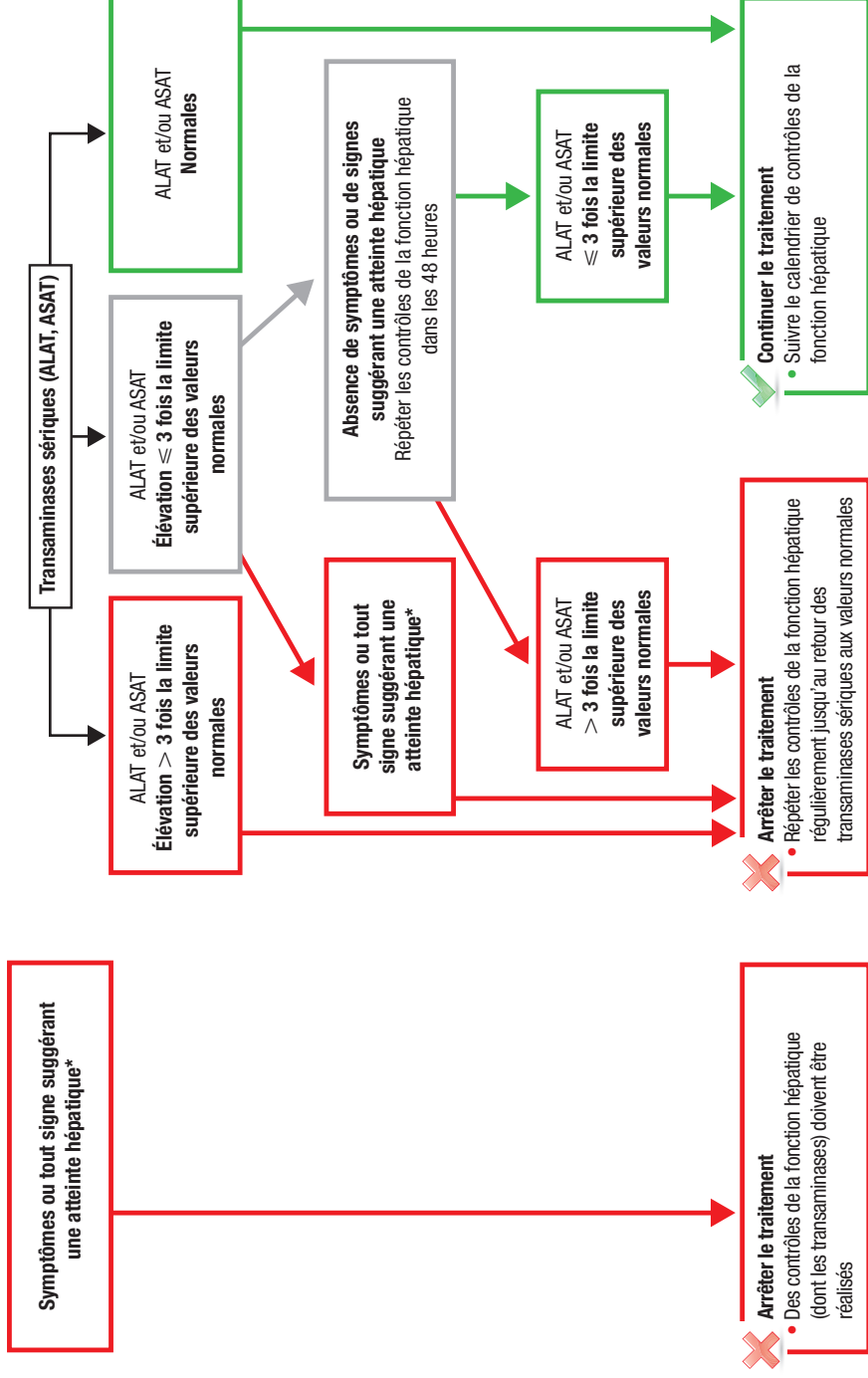
En cas d'augmentation de la posologie à 50 mg/j, redémarrer le calendrier de contrôles

	Instauration à 50 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

En cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, se référer au dos de cette fiche.

Conduite à tenir en cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, au cours d'un traitement par Valdoxan®.



* tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau / des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée et inexplicable



Fiche de suivi de la fonction hépatique sous Valdoxan®

Si l'élévation des transaminases sériques dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales :

- le traitement doit être arrêté, et
- le contrôle doit être répété régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Valdoxan® 25 mg/j

Nom du patient : _____

Date de l'instauration : _____

	Avant l'instauration à 25 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

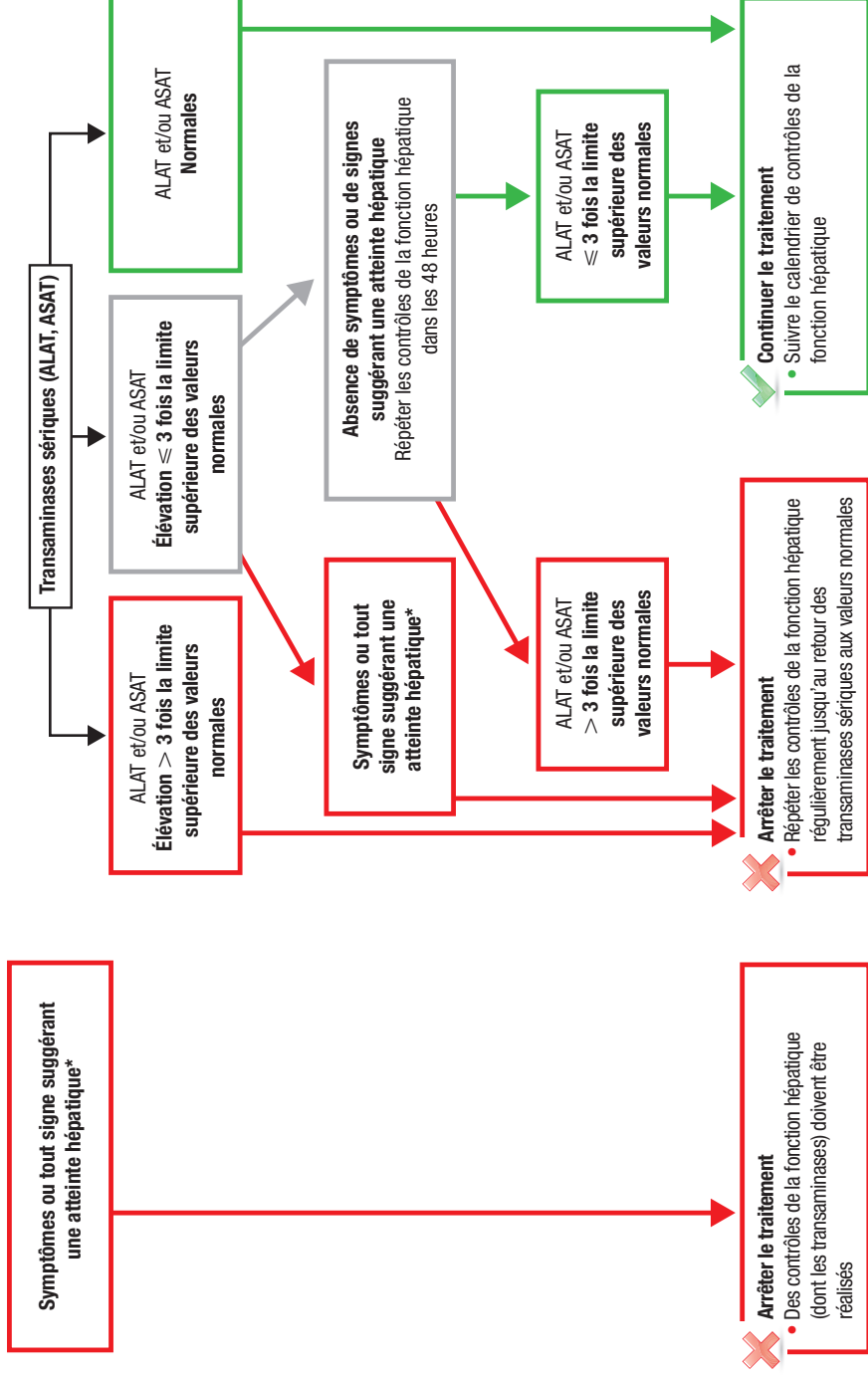
En cas d'augmentation de la posologie à 50 mg/j, redémarrer le calendrier de contrôles

	Instauration à 50 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

En cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, se référer au dos de cette fiche.

Conduite à tenir en cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, au cours d'un traitement par Valdoxan®.



* tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau / des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée et inexplicable



Fiche de suivi de la fonction hépatique sous Valdoxan®

Si l'élévation des transaminases sériques dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales :

- le traitement doit être arrêté, et
- le contrôle doit être répété régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Valdoxan® 25 mg/j

Nom du patient : _____

Date de l'instauration : _____

	Avant l'instauration à 25 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

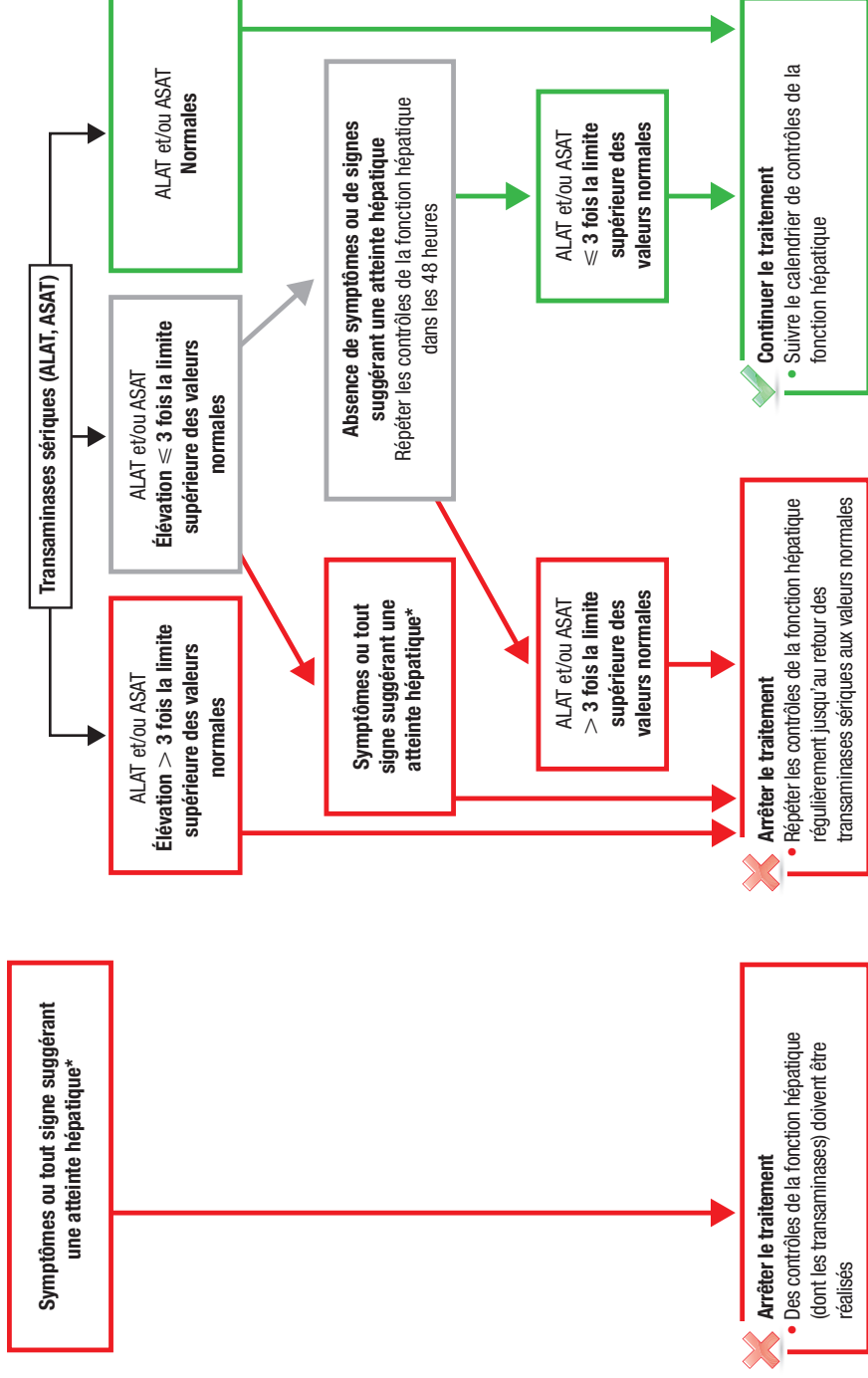
En cas d'augmentation de la posologie à 50 mg/j, redémarrer le calendrier de contrôles

	Instauration à 50 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

En cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, se référer au dos de cette fiche.

Conduite à tenir en cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, au cours d'un traitement par Valdoxan®.



* tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau / des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée et inexplicable



Fiche de suivi de la fonction hépatique sous Valdoxan®

Si l'élévation des transaminases sériques dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales :

- le traitement doit être arrêté, et
- le contrôle doit être répété régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Valdoxan® 25 mg/j

Nom du patient : _____

Date de l'instauration : _____

	Avant l'instauration à 25 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

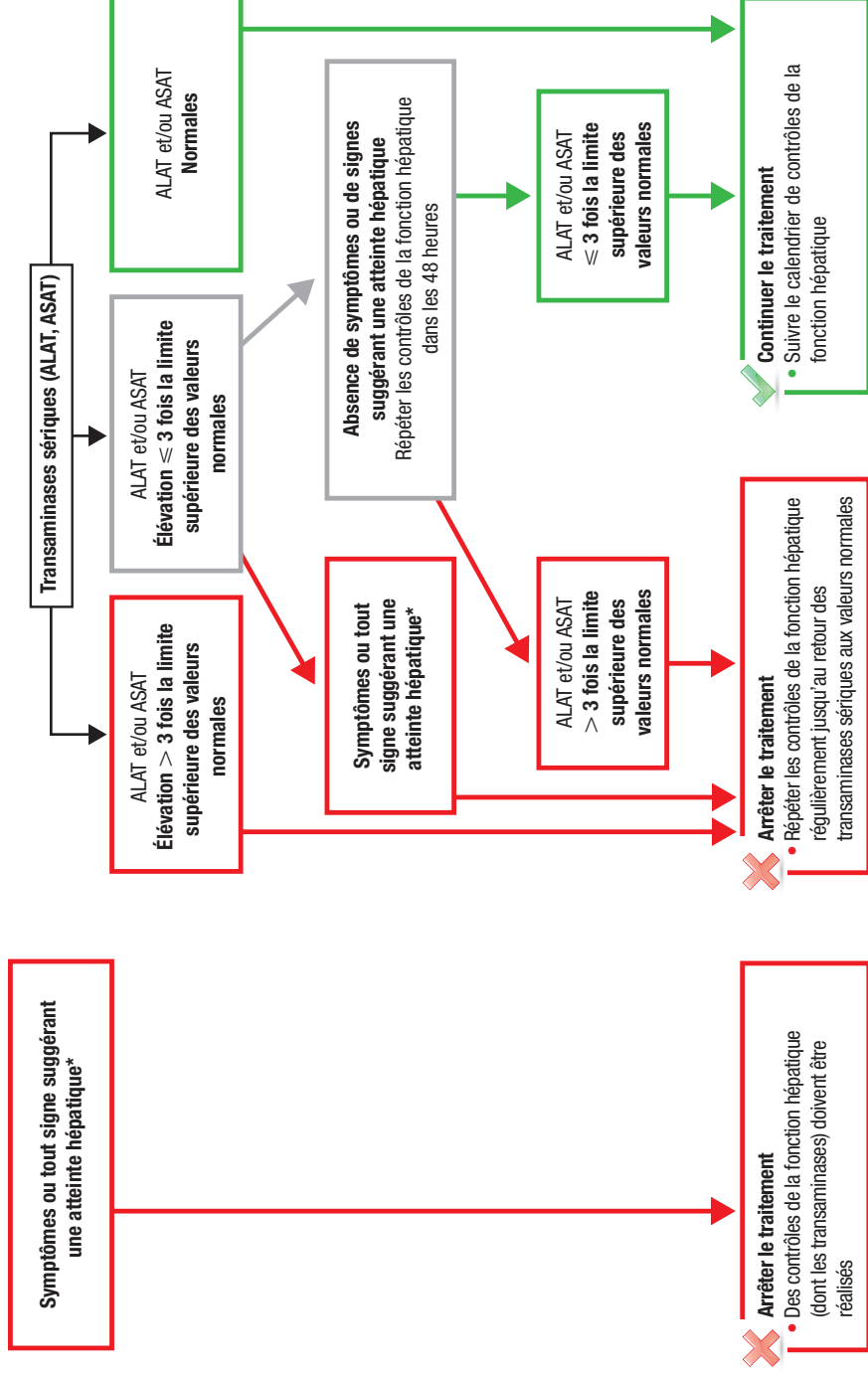
En cas d'augmentation de la posologie à 50 mg/j, redémarrer le calendrier de contrôles

	Instauration à 50 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

En cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, se référer au dos de cette fiche.

Conduite à tenir en cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, au cours d'un traitement par Valdoxan®.



* tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau / des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée et inexplicable



Fiche de suivi de la fonction hépatique sous Valdoxan®

Si l'élévation des transaminases sériques dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales :

- le traitement doit être arrêté, et
- le contrôle doit être répété régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Valdoxan® 25 mg/j

Nom du patient : _____

Date de l'instauration : _____

	Avant l'instauration à 25 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

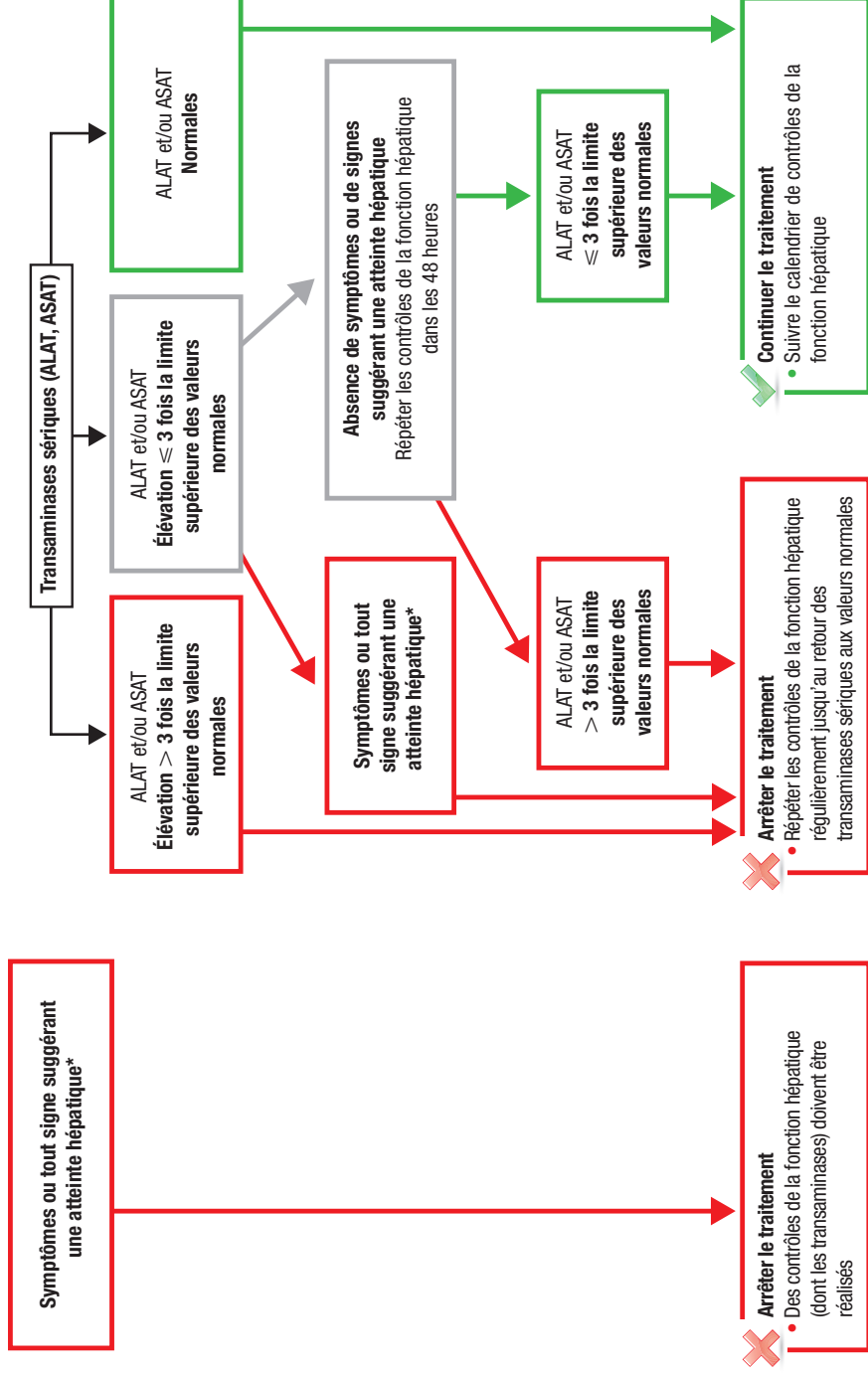
En cas d'augmentation de la posologie à 50 mg/j, redémarrer le calendrier de contrôles

	Instauration à 50 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

En cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, se référer au dos de cette fiche.

Conduite à tenir en cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, au cours d'un traitement par Valdoxan®.



* tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau / des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée et inexplicable



Fiche de suivi de la fonction hépatique sous Valdoxan®

Si l'élévation des transaminases sériques dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales :

- le traitement doit être arrêté, et
- le contrôle doit être répété régulièrement jusqu'à un retour aux valeurs normales.

Valdoxan® 25 mg/j

Nom du patient : _____
Date de l'instauration : _____

	Avant l'instauration à 25 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

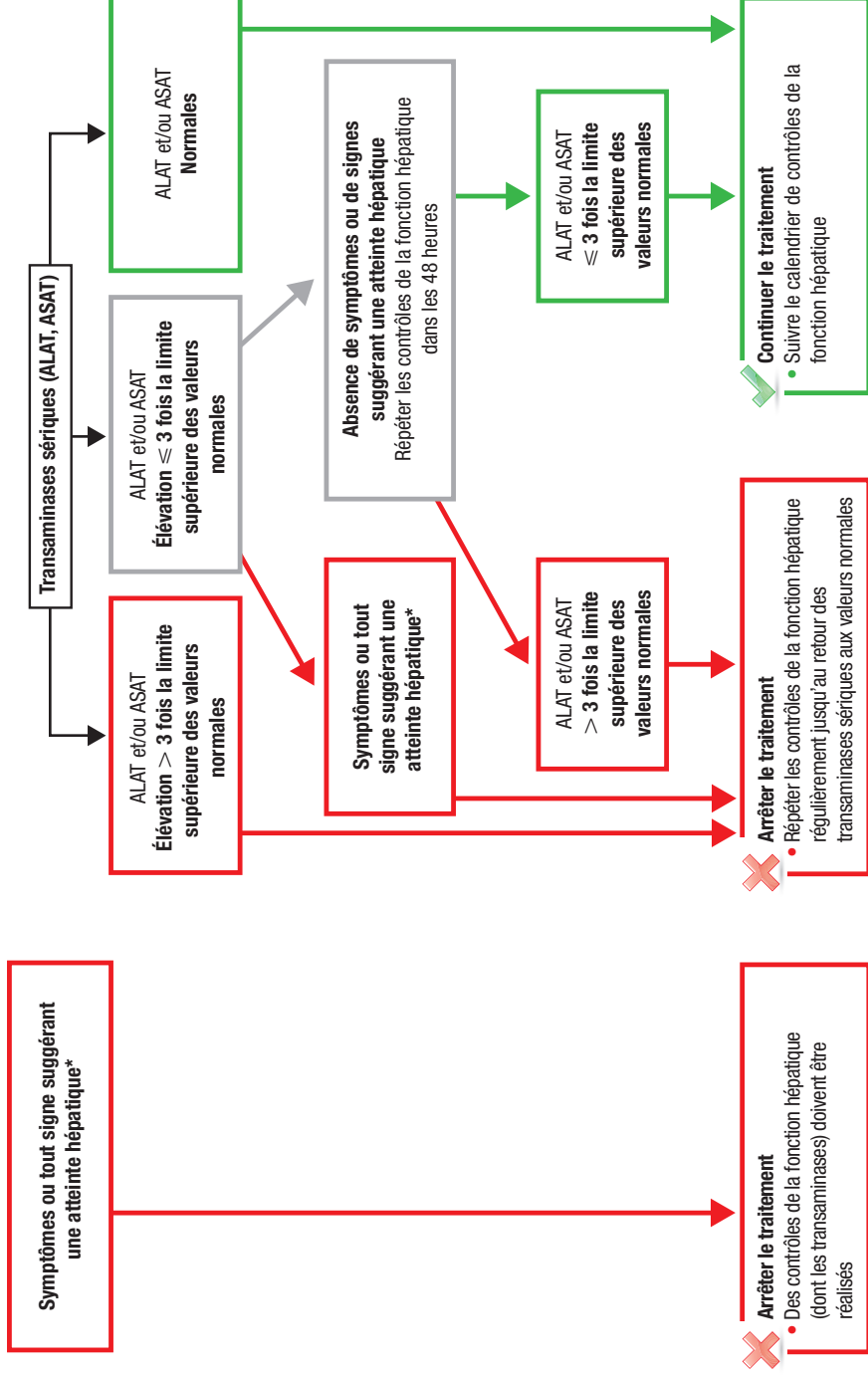
En cas d'augmentation de la posologie à 50 mg/j, redémarrer le calendrier de contrôles

	Instauration à 50 mg/j	3 semaines	6 semaines	12 semaines	24 semaines
	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
ALAT (U/L)					
ASAT (U/L)					

Dosages additionnels	
Date :	Date :

En cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, se référer au dos de cette fiche.

Conduite à tenir en cas de symptômes ou d'anomalie du bilan hépatique, au cours d'un traitement par Valdoxan®.



* tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau / des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée et inexplicable

Résumé des Caractéristiques du Produit

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT : Valdoxan 25 mg comprimés pelliculés. **2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE :** Chaque comprimé pelliculé contient 25 mg d'agomélatine. Excipient à effet notoire : chaque comprimé contient 61,84 mg de lactose (sous forme monohydraté). Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1. **3. FORME PHARMACEUTIQUE :** Comprimé pelliculé. Comprimé pelliculé de forme oblongue, de couleur jaune-orangé, de 9,5 mm de long, de 5,1 mm de largeur, avec le logo de la société imprimé en bleu sur une face.

4. DONNÉES CLINIQUES : 4.1. Indications thérapeutiques : Traitement des épisodes dépressifs majeurs (c'est-à-dire caractérisés). Valdoxan est indiqué chez l'adulte. **4.2. Posologie et mode d'administration :** Posologie : La posologie recommandée est de 25 mg une fois par jour par voie orale, au coucher. En l'absence d'amélioration des symptômes après deux semaines de traitement, la posologie peut être augmentée à 50 mg par jour, c'est-à-dire deux comprimés de 25 mg, en une prise unique au coucher. La décision d'augmenter la dose doit être appréciée en tenant compte d'un risque plus élevé d'augmentation des transaminases. L'augmentation de la dose à 50 mg doit être décidée en fonction du rapport bénéfice/risque de chaque patient dans le strict respect du contrôle de la fonction hépatique. **Un contrôle de la fonction hépatique doit être réalisé chez tous les patients avant l'instauration du traitement. Le traitement ne doit pas être instauré chez les patients dont les transaminases sont supérieures à 3 fois la limite supérieure des valeurs normales (voir rubriques 4.3 et 4.4). Pendant le traitement, les transaminases doivent être contrôlées régulièrement, après environ trois semaines, six semaines (fin de la phase aiguë), douze et vingt-quatre semaines (fin de la phase d'entretien), et par la suite si cela s'avère cliniquement nécessaire (voir également rubrique 4.4). Le traitement doit être arrêté si l'élévation des transaminases dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales (voir rubriques 4.3 et 4.4). En cas d'augmentation de la posologie, un contrôle de la fonction hépatique doit être à nouveau réalisé, à la même fréquence qu'à l'instauration du traitement. Durée du traitement :** Les patients déprimés doivent être traités pendant une période suffisante d'au moins 6 mois afin de s'assurer de la disparition des symptômes. **Relais d'un traitement antidépresseur de type ISRS/IRSN par agomélatine :** Les patients peuvent ressentir des symptômes de sevrage à l'arrêt d'un traitement antidépresseur par ISRS ou IRSN. Afin d'éviter ces symptômes, le RCP de l'ISRS/IRSN en cours doit être consulté pour connaître les modalités d'arrêt de traitement. Le traitement par agomélatine peut être instauré immédiatement, tout en diminuant progressivement la posologie de l'ISRS/IRSN (voir rubrique 5.1). **Arrêt du traitement :** L'arrêt du traitement ne nécessite pas de diminution progressive de la posologie. **Populations particulières : Sujets âgés :** L'efficacité et la sécurité d'emploi de l'agomélatine (25 à 50 mg/jour) ont été établies chez les patients âgés déprimés (< 75 ans). Il n'y a pas d'effet documenté chez les sujets âgés de 75 ans et plus. Par conséquent, Valdoxan ne doit pas être utilisé chez les patients de cette tranche d'âge (voir rubriques 4.4 et 5.1). Aucun ajustement de la posologie en fonction de l'âge n'est nécessaire (voir rubrique 5.2). **Insuffisance rénale :** Aucune modification notable des paramètres pharmacocinétiques de l'agomélatine n'a été observée chez les patients présentant une insuffisance rénale sévère. Cependant, les données cliniques disponibles sur l'utilisation de Valdoxan chez les patients insuffisants rénaux sévères ou modérés et présentant des épisodes dépressifs majeurs sont limitées. Par conséquent, Valdoxan doit être prescrit avec précaution dans cette population. **Insuffisance hépatique :** Valdoxan est contre-indiqué chez les patients présentant une insuffisance hépatique (voir rubriques 4.3, 4.4 et 5.2). **Population pédiatrique :** La sécurité d'emploi et l'efficacité de Valdoxan n'ont pas encore été établies chez les enfants âgés de 2 ans et plus dans le traitement des épisodes dépressifs majeurs. Aucune donnée n'est disponible (voir rubrique 4.4). L'utilisation de Valdoxan n'est pas pertinente chez les enfants âgés de 0 à 2 ans dans le traitement des épisodes dépressifs majeurs. **Mode d'administration :** Voie orale. Les comprimés pelliculés de Valdoxan peuvent être pris pendant ou en dehors des repas. **4.3. Contre-indications :** Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1. Insuffisance hépatique (c'est-à-dire cirrhotique ou maladie hépatique évolutive) ou transaminases supérieures à 3 fois la limite supérieure des valeurs normales : voir rubriques 4.2 et 4.4. Association aux inhibiteurs puissants du CYP1A2 (par exemple : fluvoxamine, ciprofloxacine) : voir rubrique 4.5. **4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi :** **Suivi de la fonction hépatique :** Des cas d'atteinte hépatique, incluant des insuffisances hépatiques (peu de cas ayant entraîné une issue fatale ou nécessité une transplantation hépatique ont été exceptionnellement rapportés chez des patients présentant des facteurs de risque hépatique), des élévations des enzymes hépatiques dépassant

10 fois la limite supérieure des valeurs normales, des cas d'hépatite et d'ictère ont été rapportés chez des patients traités par Valdoxan depuis sa commercialisation (voir rubrique 4.8). La plupart des cas sont survenus au cours des premiers mois de traitement. La nature des lésions hépatiques est principalement hépatocellulaire avec des transaminases sériques qui reviennent généralement à des valeurs normales à l'arrêt du traitement. **Des précautions doivent être prises avant l'instauration du traitement. Tous les patients doivent faire l'objet d'une surveillance attentive tout au long de leur traitement, et plus particulièrement ceux présentant des facteurs de risque d'atteinte hépatique ou recevant un traitement concomitant exposant à un risque d'atteinte hépatique.** • *Avant de commencer le traitement* : Chez les patients présentant des facteurs de risque d'atteinte hépatique (obésité/surpoids/stéatose hépatique non alcoolique, diabète, troubles liés à l'usage d'alcool et/ou consommation excessive d'alcool et en cas de prise de médicaments exposant à un risque d'atteinte hépatique), Valdoxan ne doit être prescrit qu'après une évaluation attentive des bénéfices et des risques. Un bilan initial de la fonction hépatique doit être réalisé chez tous les patients ; le traitement ne doit pas être instauré chez les patients dont les ALAT et/ou les ASAT sont supérieures à 3 fois la limite supérieure des valeurs normales (voir rubrique 4.3). Valdoxan doit être prescrit avec précaution chez les patients présentant des transaminases élevées avant traitement (> à la limite supérieure des valeurs normales et $\leq$ 3 fois la limite supérieure des valeurs normales).

• *Calendrier de dosages hépatiques* :

- Avant de commencer le traitement ;
 - Puis : - Après environ 3 semaines ;
 - Après environ 6 semaines (fin de la phase aiguë) ;
 - Après environ 12 et 24 semaines (fin de la phase d'entretien) ;
 - Et par la suite si cela s'avère cliniquement nécessaire.
 - En cas d'augmentation de la posologie, le contrôle de la fonction hépatique doit être à nouveau réalisé, à la même fréquence qu'à l'instauration du traitement.
- En cas d'élévation des transaminases, le contrôle de la fonction hépatique doit être répété dans les 48h.

• *Pendant le traitement* : Valdoxan doit être arrêté immédiatement si : - Le patient présente des signes ou symptômes suggérant une atteinte hépatique (tels que urines foncées, selles décolorées, coloration jaune de la peau et/ou des yeux, douleur dans la partie supérieure droite de l'abdomen, apparition d'une fatigue prolongée inexpliquée) ; - L'élévation des transaminases dépasse 3 fois la limite supérieure des valeurs normales. Après l'arrêt du traitement, le contrôle de la fonction hépatique devra être répété jusqu'à un retour aux valeurs normales des transaminases. **Population pédiatrique** : Valdoxan n'est pas recommandé dans le traitement de la dépression chez les patients de moins de 18 ans, la sécurité d'emploi et l'efficacité de Valdoxan n'ayant pas été établies dans cette tranche d'âge. Dans des essais cliniques menés chez des enfants et des adolescents traités par d'autres antidépresseurs, des comportements suicidaires (tentative de suicide et idées suicidaires) et hostiles (en particulier agressivité, comportement d'opposition et colère) ont été plus fréquemment observés qu'avec un placebo (voir rubrique 4.2). **Sujets âgés** : L'effet de l'agomélatine chez les sujets âgés de 75 ans et plus n'est pas documenté, par conséquent l'agomélatine ne doit pas être utilisée chez les patients de cette tranche d'âge (voir rubriques 4.2 et 5.1). **Chez le sujet âgé atteint de démence** : Valdoxan ne doit pas être utilisé dans le traitement des épisodes dépressifs majeurs du sujet âgé atteint de démence, la sécurité d'emploi et l'efficacité de Valdoxan n'ayant pas été établies chez ces patients. **Trouble bipolaire / manie / hypomanie** : Valdoxan doit être utilisé avec précaution chez les patients présentant des antécédents de trouble bipolaire, de manie ou d'hypomanie et doit être interrompu en cas d'apparition de symptômes maniaques (voir rubrique 4.8). **Suicide / idées suicidaires** : La dépression est associée à un risque accru d'idées suicidaires, d'auto-agression et de suicide (comportement de type suicidaire). Ce risque persiste jusqu'à l'obtention d'une rémission significative. L'amélioration pouvant ne pas survenir au cours des premières semaines ou plus de traitement, les patients devront être étroitement surveillés jusqu'à obtention de cette amélioration. De façon générale, l'expérience clinique montre que le risque de suicide peut augmenter aux premiers stades du rétablissement. Les patients ayant des antécédents de comportement de type suicidaire ou ceux exprimant des idées suicidaires significatives avant de débiter le traitement présentent un risque plus élevé de survenue

d'idées suicidaires ou de comportements de type suicidaire, et doivent faire l'objet d'une surveillance étroite pendant le traitement. Une méta-analyse d'essais cliniques contrôlés *versus* placebo sur l'utilisation d'antidépresseurs chez l'adulte présentant des troubles psychiatriques a montré une augmentation du risque de comportement de type suicidaire chez les patients de moins de 25 ans traités par antidépresseurs par rapport à ceux recevant un placebo. Une surveillance étroite des patients, et en particulier de ceux à haut risque, devra accompagner le traitement, particulièrement au début du traitement et lors des changements de dose. Les patients (et leur entourage) devront être avertis de la nécessité de surveiller la survenue d'une aggravation clinique, l'apparition de comportement ou d'idées suicidaires et tout changement anormal du comportement et de prendre immédiatement un avis médical si ces symptômes surviennent. Association aux inhibiteurs du CYP1A2 (voir rubriques 4.3 et 4.5) : Valdoxan doit être prescrit avec précaution en cas d'association aux inhibiteurs modérés du CYP1A2 (par exemple : propranolol, énoxacine) ; il peut en résulter une augmentation de l'exposition plasmatique à l'agomélatine. Intolérance au lactose : Valdoxan contient du lactose. Ce médicament ne doit pas être prescrit chez les patients présentant une galactosémie congénitale, un déficit en lactase (Lapp) ou un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions : Interactions potentielles avec l'agomélatine : L'agomélatine est principalement métabolisée par les cytochromes P450 1A2 (CYP1A2) (90%) et CYP2C9/19 (10%). Les médicaments interagissant avec ces isoenzymes peuvent réduire ou augmenter la biodisponibilité de l'agomélatine. La fluvoxamine, inhibiteur puissant du CYP1A2 et inhibiteur modéré du CYP2C9, entraîne une inhibition importante du métabolisme de l'agomélatine, augmentant l'exposition plasmatique à l'agomélatine de 60 fois (entre 12 et 412). Par conséquent, l'utilisation concomitante de Valdoxan et d'inhibiteurs puissants du CYP1A2 (par exemple : fluvoxamine, ciprofloxacine) est contre-indiquée. L'association de l'agomélatine avec les estrogènes (inhibiteurs modérés du CYP1A2) augmente l'exposition plasmatique à l'agomélatine de plusieurs fois. Bien qu'aucun problème spécifique de sécurité n'ait été signalé chez les 800 patientes traitées en association avec des estrogènes, l'agomélatine doit être prescrite avec précaution en cas d'association à d'autres inhibiteurs modérés du CYP1A2 (par exemple : propranolol, énoxacine) dans l'attente de données complémentaires (voir rubrique 4.4). La rifampicine, un inducteur des trois cytochromes impliqués dans le métabolisme de l'agomélatine, peut diminuer la biodisponibilité de l'agomélatine. Le tabac induit le CYP1A2 et diminue la biodisponibilité de l'agomélatine, particulièrement chez les gros fumeurs (≥ 15 cigarettes / jour) (voir rubrique 5.2). Effet potentiel de l'agomélatine sur d'autres médicaments : *In vivo*, l'agomélatine n'a pas d'effet inducteur sur les isoenzymes du CYP450. L'agomélatine n'inhibe ni le CYP1A2 *in vivo* ni les autres CYP450 *in vitro*. Par conséquent, l'agomélatine ne modifiera pas l'exposition aux médicaments métabolisés par les CYP450. Médicaments fortement liés aux protéines plasmatiques : L'agomélatine ne modifie pas les concentrations de la fraction libre des médicaments fortement liés aux protéines plasmatiques ou *vice versa*. Autres médicaments : Aucun signe d'interaction pharmacocinétique ou pharmacodynamique avec des médicaments pouvant être prescrits avec Valdoxan dans la population cible n'a été constaté dans les essais cliniques de phase I : benzodiazépines, lithium, paroxétine, fluconazole et théophylline. Alcool : La prise d'alcool est déconseillée pendant le traitement par Valdoxan. Électroconvulsivothérapie (ECT) : Aucune donnée sur l'utilisation concomitante de l'agomélatine avec une électroconvulsivothérapie n'est disponible. Les études chez l'animal n'ont pas montré de propriétés proconvulsivantes (voir rubrique 5.3). Par conséquent, l'association d'un traitement par Valdoxan et électroconvulsivothérapie ne devrait pas entraîner de conséquences cliniques. Population pédiatrique : Les études d'interaction n'ont été réalisées que chez l'adulte. **4.6. Fécondité, grossesse et allaitement** : Grossesse : Il n'existe pas de données ou il existe des données limitées (moins de 300 grossesses) sur l'utilisation de l'agomélatine chez la femme enceinte. Les études chez l'animal n'ont pas montré d'effets délétères directs ou indirects sur la gestation, le développement embryonnaire ou fœtal, la parturition ou le développement post-natal (voir rubrique 5.3). Par mesure de précaution, il est préférable d'éviter d'utiliser Valdoxan pendant la grossesse. Allaitement : L'excrétion de l'agomélatine et de ses métabolites dans le lait maternel humain est inconnue. Des données de pharmacodynamie et de toxicologie chez l'animal ont montré l'excrétion de l'agomélatine et de ses métabolites dans le lait maternel (voir rubrique 5.3). Un risque pour les nouveau-nés ou les nourrissons ne peut être exclu. La décision d'arrêter l'allaitement ou d'interrompre le traitement par Valdoxan doit être prise, en tenant compte des bénéfices de l'allaitement pour l'enfant et du traitement par Valdoxan pour la mère. Fécondité : Les études de reproduction effectuées chez le rat et le lapin n'ont montré aucun effet de l'agomélatine sur la fertilité (voir rubrique 5.3). **4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines** : Les effets sur l'aptitude à conduire

des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés. Cependant, les sensations vertigineuses et la somnolence étant des effets indésirables fréquents, les patients devront être mis en garde en cas de conduite de véhicules et d'utilisation de machines. **4.8. Effets indésirables : Résumé du profil de sécurité** : Dans les études cliniques, plus de 8 000 patients déprimés ont été traités par Valdoxan. Les effets indésirables sont généralement d'intensité légère ou modérée et sont apparus au cours des 2 premières semaines de traitement. Les effets indésirables les plus fréquents ont été des céphalées, des nausées et des sensations vertigineuses. Ces effets indésirables ont été habituellement transitoires et n'ont généralement pas nécessité d'arrêt du traitement. Tableau des effets indésirables : Le tableau ci-dessous présente les effets indésirables observés dans les essais cliniques contrôlés *versus* placebo et *versus* comparateurs actifs. Les effets indésirables sont énumérés ci-dessous selon la convention suivante : très fréquent ($\geq 1/10$) ; fréquent ($\geq 1/100$, $< 1/10$) ; peu fréquent ($\geq 1/1\ 000$, $< 1/100$) ; rare ($\geq 1/10\ 000$, $< 1/1\ 000$) ; très rare ($< 1/10\ 000$), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles). Les fréquences n'ont pas été corrigées pour tenir compte d'un effet placebo.

Système organe-classe (SOC)	Fréquence	Effets indésirables
Affections psychiatriques	Fréquent	Anxiété
		Rêves anormaux*
	Peu fréquent	Idées ou comportement suicidaires (voir rubrique 4.4)
		Agitation et symptômes apparentés* (tels que irritabilité et nervosité)
		Agressivité*
		Cauchemars*
		Manie/hypomanie* Ces symptômes peuvent également résulter de la maladie sous-jacente (voir rubrique 4.4)
		Etat confusionnel*
Affections du système nerveux	Rare	Hallucinations*
	Très fréquent	Céphalée
	Fréquent	Sensation vertigineuse
		Somnolence
		Insomnie
	Peu fréquent	Migraine
		Paresthésie
	Rare	Syndrome des jambes sans repos*
Affections oculaires	Peu fréquent	Akathisie*
Affections de l'oreille et du labyrinthe	Peu fréquent	Vision trouble
Affections gastro-intestinales	Fréquent	Acouphènes*
		Nausée
		Diarrhée
		Constipation
		Douleur abdominale
		Vomissement*

Affections hépatobiliaires	Fréquent	ALAT et/ou ASAT augmentées (dans les études cliniques, des augmentations > 3 fois la limite supérieure des valeurs normales pour les ALAT et/ou les ASAT ont été observées chez 1,2% des patients sous agomélatine à 25 mg par jour et 2,6% des patients sous agomélatine à 50 mg par jour <i>versus</i> 0,5% avec placebo)
	Peu fréquent	Gamma-glutamyltransférases (GGT) augmentées* (> 3 fois la limite supérieure des valeurs normales)
	Rare	Hépatite
		Phosphatases alcalines augmentées* (> 3 fois la limite supérieure des valeurs normales)
Insuffisance hépatique* ⁽¹⁾		
Ictère*		
Affections de la peau et du tissu sous-cutané	Peu fréquent	Hyperhidrose
		Eczéma
		Prurit*
		Urticaire*
	Rare	Rash érythémateux
		Cedème de la face et angio-cedème*
Affections musculo-squelettiques et systémiques	Fréquent	Douleur dorsale
Affections du rein et des voies urinaires	Rare	Rétention urinaire*
Troubles généraux et anomalies au site d'administration	Fréquent	Fatigue
Investigations	Fréquent	Prise de poids*
	Peu fréquent	Perte de poids*

* Fréquence estimée à partir des données des essais cliniques pour les effets indésirables rapportés après la commercialisation (notifications spontanées).

⁽¹⁾ Peu de cas ayant entraîné une issue fatale ou nécessité une transplantation hépatique ont été exceptionnellement rapportés chez des patients présentant des facteurs de risque hépatiques.

Déclaration des effets indésirables suspectés : La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté *via* le système national de déclaration – Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet: www.ansm.sante.fr. **4.9. Surdosage : Symptômes :** L'expérience de surdosage avec l'agomélatine est réduite. L'expérience acquise montre la survenue d'épigastralgie, de somnolence, de fatigue, d'agitation, d'anxiété, de tension, de sensations vertigineuses, de cyanose ou de malaise. Un individu qui avait ingéré 2 450 mg d'agomélatine s'est rétabli spontanément sans anomalies cardiovasculaire ni biologique. **Conduite à tenir :** L'agomélatine n'a aucun antidote spécifique connu. En cas de surdosage, un traitement symptomatique et une surveillance de routine doivent être mis en place. Un suivi médical en milieu spécialisé est recommandé.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES : 5.1. Propriétés pharmacodynamiques : Classe pharmacothérapeutique :

Psychoanaleptiques, autres antidépresseurs, code ATC : N06AX22. **Mécanisme d'action** : L'agomélatine est un agoniste mélatoninergique (récepteurs MT₁ et MT₂) et un antagoniste des récepteurs 5HT_{2c}. Les études de fixation aux récepteurs montrent que l'agomélatine n'a aucun effet sur la capture des monoamines ni aucune affinité pour les récepteurs α , β adrénergiques, histaminergiques, cholinergiques, dopaminergiques et les récepteurs aux benzodiazépines. L'agomélatine resynchronise les rythmes circadiens dans des modèles animaux de désynchronisation de ces rythmes. L'agomélatine augmente la libération de noradrénaline et de dopamine spécifiquement dans le cortex frontal et n'a aucun effet sur les concentrations extracellulaires de sérotonine. **Effets pharmacodynamiques** : L'agomélatine a démontré un effet de type antidépresseur dans des modèles animaux de dépression (test de résignation acquise, test de la nage forcée, test du stress chronique modéré) ainsi que dans des modèles avec désynchronisation des rythmes circadiens et dans des modèles de stress et d'anxiété. Chez l'homme, Valdoxan a une action positive de synchronisation des rythmes circadiens par avance de phase : il induit une avance de la phase du sommeil, de la phase de baisse de la température corporelle et de la sécrétion de mélatonine. **Efficacité clinique et sécurité d'emploi** : L'efficacité et la sécurité d'emploi de Valdoxan dans les épisodes dépressifs majeurs ont été étudiées dans un programme clinique incluant 7 900 patients traités par Valdoxan. Dix essais contrôlés *versus* placebo ont évalué l'efficacité de Valdoxan à court terme chez des adultes souffrant de troubles dépressifs majeurs, à dose fixe et/ou avec augmentation de dose. À la fin du traitement (d'une durée de 6 ou 8 semaines), l'efficacité de l'agomélatine 25-50 mg a été démontrée de façon significative dans six des dix essais court-terme, réalisés à double insu et contrôlés *versus* placebo. L'objectif primaire était l'évolution du score HAM-D initial à 17 items (HAM-D₁₇). L'agomélatine ne s'est pas différenciée du placebo dans deux essais où les comparateurs actifs, la paroxétine ou la fluoxétine, ont validé la sensibilité de l'essai. L'agomélatine n'a pas été comparée directement avec la paroxétine et la fluoxétine dans la mesure où ces comparateurs étaient utilisés afin de s'assurer de la sensibilité de l'essai. Dans deux autres essais, il n'a pas été possible de conclure car les comparateurs actifs, la paroxétine ou la fluoxétine, ne se sont pas différenciés du placebo. Cependant, dans ces études, le protocole ne permettait pas d'augmenter la dose initiale de l'agomélatine, de la paroxétine ou de la fluoxétine, même si la réponse était insuffisante. L'efficacité a également été observée chez des patients présentant une dépression plus sévère (score HAM-D initial ≥ 25) dans tous les essais positifs contrôlés *versus* placebo. Les taux de réponse avec Valdoxan ont montré une supériorité statistiquement significative par rapport au placebo. La supériorité (2 essais) ou la non-infériorité (4 essais) a été démontrée dans six des sept essais d'efficacité dans des populations hétérogènes de patients adultes déprimés *versus* ISRS/IRS (sertraline, escitalopram, fluoxétine, venlafaxine ou duloxétine). L'efficacité antidépressive a été évaluée avec le score d' HAM-D₁₇ comme critère principal ou secondaire. Le maintien de l'efficacité antidépressive a été démontré dans un essai de prévention des rechutes. Les patients répondant à 8/10 semaines de traitement « en ouvert » par Valdoxan à la posologie de 25-50 mg une fois par jour ont été randomisés dans un groupe Valdoxan 25-50 mg une fois par jour, et dans un groupe placebo, pour une durée supplémentaire de 6 mois. Le traitement par Valdoxan (25-50 mg une fois par jour) a démontré une supériorité statistiquement significative ($p=0,0001$) par rapport au placebo sur le critère primaire : prévention des rechutes mesurée par le délai d'apparition d'une rechute. L'incidence des rechutes pendant la période de suivi de 6 mois, réalisée à double insu, a été de 22 % sous Valdoxan et 47 % sous placebo. Chez des volontaires sains, Valdoxan n'altère ni la vigilance diurne, ni la mémoire. Chez les patients déprimés, le traitement par Valdoxan 25 mg a augmenté le sommeil lent profond sans modifier ni la quantité ni le délai d'apparition du sommeil paradoxal (*REM* : *Rapid Eye Movement*). Valdoxan 25 mg a également induit un raccourcissement du délai d'endormissement et du temps de survenue de la fréquence cardiaque minimale. Les patients ont attesté que l'endormissement et la qualité du sommeil étaient significativement améliorés dès la 1^{re} semaine de traitement, sans altération des capacités diurnes. Chez des patients déprimés en rémission, un essai comparatif évaluant spécifiquement l'émergence de dysfonctions sexuelles a montré que leur nombre sous Valdoxan tendait (non statistiquement significatif) à être inférieur à celui observé sous venlafaxine, d'après les scores SEXFX (*Sex Effects Scale*) relatifs au désir ou à l'orgasme. L'analyse combinée des essais utilisant l'échelle ASEX (*Arizona Sexual Experience Scale*) a montré que Valdoxan n'était pas associé à des troubles de la fonction sexuelle. Chez les volontaires sains, Valdoxan a préservé la fonction sexuelle contrairement à la paroxétine. Valdoxan n'a modifié ni la fréquence cardiaque ni la pression artérielle dans les essais cliniques. Dans un essai visant à évaluer les symptômes de sevrage à l'aide de l'échelle

DESS (*Discontinuation Emergent Signs and Symptoms*) chez des patients déprimés en rémission, Valdoxan n'a pas induit de syndrome de sevrage après l'arrêt brutal du traitement. Valdoxan n'a pas de potentiel addictif, comme cela a été mesuré sur une échelle visuelle analogique spécifique ou à l'aide du questionnaire ARCI 49 (*Addiction Research Center Inventory*) chez des volontaires sains. Un essai contrôlé *versus* placebo d'une durée de 8 semaines avec l'agomélatine à la posologie de 25-50 mg/jour chez des patients âgés déprimés (≥ 65 ans, $n=222$, dont 151 sous agomélatine) a démontré une différence statistiquement significative de 2,67 points du score total de HAM-D, critère principal de l'étude. L'analyse du taux de répondeurs a été en faveur de l'agomélatine. Il n'a pas été observé d'amélioration chez les patients très âgés (≥ 75 ans, $n=69$, dont 48 sous agomélatine). La tolérance de l'agomélatine chez les patients âgés a été comparable à celle observée chez les adultes plus jeunes. Une étude spécifique contrôlée, d'une durée de 3 semaines, a été menée chez des patients présentant un épisode dépressif majeur et insuffisamment améliorés par la paroxétine (ISRS) ou la venlafaxine (IRSN). En cas de relais d'un de ces antidépresseurs par l'agomélatine, des symptômes de sevrage sont survenus à l'arrêt du traitement par ISRS ou IRSN, que l'arrêt soit brutal ou après diminution progressive de la posologie. Ces symptômes de sevrage peuvent être confondus avec un manque d'effet précoce de l'agomélatine. Le pourcentage de patients présentant au moins un symptôme de sevrage une semaine après l'arrêt du traitement par ISRS ou IRSN, était plus faible chez les patients dont la posologie avait été diminuée sur une période longue (diminution progressive sur deux semaines du précédent traitement par ISRS ou IRSN), par rapport aux patients dont la posologie avait été diminuée sur une période plus courte (diminution progressive sur une semaine du précédent traitement par ISRS ou IRSN) ou arrêtée de façon brutale, soit respectivement : 56,1%, 62,6% et 79,8%.

Population pédiatrique : L'Agence européenne des médicaments a différé l'obligation de soumettre les résultats des essais réalisés avec Valdoxan dans un ou plusieurs sous-groupes de la population pédiatrique dans le traitement des épisodes dépressifs majeurs (voir rubrique 4.2 pour plus d'informations sur l'utilisation pédiatrique).

5.2. Propriétés pharmacocinétiques : Absorption et biodisponibilité : L'agomélatine est rapidement et bien ($\geq 80\%$) absorbée après administration orale. La biodisponibilité absolue est faible ($< 5\%$ à la dose thérapeutique orale) et la variabilité interindividuelle est importante. La biodisponibilité est augmentée chez la femme par rapport à l'homme. La biodisponibilité est augmentée par la prise de contraceptifs oraux et réduite par la consommation de tabac. Le pic de concentration plasmatique est atteint en 1 à 2 heures. Aux doses thérapeutiques, l'exposition systémique à l'agomélatine augmente proportionnellement à la dose. Aux doses plus élevées, une saturation de l'effet de premier passage hépatique est observée. La prise alimentaire (repas standard ou riche en graisses) ne modifie pas la biodisponibilité ni le taux d'absorption. La variabilité de l'exposition est augmentée avec une alimentation riche en graisses.

Distribution : Le volume de distribution à l'équilibre est d'environ 35 l. La liaison aux protéines plasmatiques est de 95% quelle que soit la concentration et n'est pas modifiée avec l'âge et en cas d'insuffisance rénale, mais la fraction libre est doublée chez les patients présentant une insuffisance hépatique.

Biotransformation : Après administration orale, l'agomélatine est rapidement métabolisée principalement par le CYP1A2 hépatique et pour une faible part par les isoenzymes CYP2C9 et CYP2C19. Les principaux métabolites (agomélatine hydroxylée et déméthylée) ne sont pas actifs et sont rapidement conjugués et éliminés dans les urines.

Élimination : L'élimination est rapide. La demi-vie plasmatique moyenne est comprise entre 1 et 2 heures. La clairance est élevée (environ 1 100 ml/min) et essentiellement métabolique. L'excrétion se fait principalement par voie urinaire (80%) et sous forme de métabolites. L'excrétion urinaire sous forme inchangée est négligeable. La cinétique n'est pas modifiée après administration répétée.

Insuffisance rénale : Aucune modification significative des paramètres pharmacocinétiques n'a été observée chez les patients présentant une insuffisance rénale sévère ($n=8$, administration unique de 25 mg), mais l'utilisation doit se faire avec prudence chez les patients présentant une insuffisance rénale modérée ou sévère en raison du peu de données cliniques disponibles chez ces patients (voir rubrique 4.2).

Insuffisance hépatique : Dans une étude spécifique chez des patients cirrhotiques présentant une insuffisance hépatique chronique légère (Child-Pugh classe A) ou modérée (Child-Pugh classe B), l'exposition plasmatique à l'agomélatine 25 mg a été fortement augmentée (70 fois et 140 fois, respectivement), par rapport à celle de volontaires appariés (âge, poids et tabagisme) ne présentant pas d'insuffisance hépatique (voir rubriques 4.2, 4.3 et 4.4).

Sujets âgés : Dans une étude de pharmacocinétique chez des patients âgés (≥ 65 ans), les ASC et C_{max} moyens avec une dose de 25 mg ont été augmentés respectivement de 4 et 13 fois chez les patients de 75 ans et plus, par rapport aux patients de moins de 75 ans. Le nombre total de patients ayant reçu une dose de 50 mg a été insuffisant pour tirer des conclusions. L'ajustement de la posologie n'est pas nécessaire chez les patients âgés.

Groupes ethniques : Il n'y a pas de données disponibles évaluant l'influence de la race sur la pharmacocinétique de l'agomélatine. **5.3. Données de sécurité préclinique** : Chez la souris, le rat et le singe, des effets sédatifs ont été observés après administration unique et répétée à doses élevées. Chez les rongeurs, une induction marquée du CYP2B et modérée des CYP1A et CYP3A a été observée à partir de 125 mg/kg/jour alors que, chez le singe, l'induction des cytochromes CYP2B et CYP3A a été faible à 375 mg/kg/jour. Aucune hépatotoxicité n'a été observée chez les rongeurs ou le singe dans les études de toxicité à doses répétées. L'agomélatine passe le placenta et se retrouve dans les fœtus de rates gravides. Les études de reproduction chez le rat et le lapin n'ont montré aucun effet de l'agomélatine sur la fertilité, le développement embryofœtal et le développement pré- et post-natal. Les tests standard de génotoxicité réalisés *in vitro* et *in vivo* n'ont révélé aucun potentiel mutagène ni clastogène de l'agomélatine. Dans les études de cancérogenèse, l'agomélatine a induit une augmentation de l'incidence de tumeurs hépatiques chez le rat et la souris à des doses au moins 110 fois supérieures à la dose thérapeutique. Les tumeurs hépatiques sont très probablement liées à une induction enzymatique spécifique aux rongeurs. La fréquence des fibroadénomes mammaires bénins observés chez le rat a été augmentée aux expositions élevées (60 fois la dose thérapeutique) mais est restée dans l'ordre de grandeur de celle des témoins. Les études de pharmacologie de sécurité n'ont montré aucun effet de l'agomélatine sur le courant hERG (human Ether à-go-go Related Gene) ni sur le potentiel d'action des cellules de Purkinje de chien. L'agomélatine n'a pas présenté de propriétés proconvulsivantes lors d'administrations intrapéritonéales de doses allant jusqu'à 128 mg/kg chez la souris et le rat. Aucun effet de l'agomélatine n'a été observé sur les performances comportementales, sur la fonction reproductive, et sur la fonction visuelle de l'animal jeune. De légères baisses du poids corporel indépendantes de la dose, liées aux propriétés pharmacologiques de l'agomélatine, et des effets mineurs sur l'appareil reproducteur mâle sans aucune altération des fonctions de la reproduction ont été observés. **6. DONNÉES PHARMACEUTIQUES - 6.1 Liste des excipients** - Noyau du comprimé : Lactose monohydraté, Amidon de maïs, Povidone K 30, Glycolate d'amidon sodique de type A, Acide stéarique, Stéarate de magnésium, Silice colloïdale anhydre. Pelliculage : Hypromellose, Oxyde de fer jaune (E172), Glycérol, Macrogol 6000, Stéarate de magnésium, Dioxyde de titane (E171). Encre d'impression contenant de la gomme laque, du propylène glycol et de la laque aluminique indigo (E132). **6.2 Incompatibilités** : Sans objet. **6.3 Durée de conservation** : 3 ans. **6.4 Précautions particulières de conservation** : Pas de précautions particulières de conservation. **6.5 Nature et contenu de l'emballage extérieur** : Plaquettes thermoformées en aluminium/PVC conditionnées en boîtes cartonnées (calendrier). Boîtes de 28 comprimés pelliculés. Boîtes de 100 comprimés pelliculés pour l'usage hospitalier. **6.6 Précautions particulières d'élimination et manipulation** : Pas d'exigences particulières pour l'élimination. **7. TITULAIRE/EXPLOITANT DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ** : Les Laboratoires Servier/50, rue Carnot/92284 Suresnes Cedex France. **8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ** : AMM 34009 394 330 5 9, EU/1/08/499/003 (28 comprimés) ; AMM 34009 575 145 5 6, EU/1/08/499/008 (100 comprimés). **9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION** : Date de première autorisation : 19 février 2009. Date de dernier renouvellement : 13 novembre 2013. **10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE** : 07/2017. Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne du médicament (EMA) <http://www.ema.europa.eu/>. **11. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE** : Liste I - Prix (hors honoraire de dispensation) : 39,70 €. CTJ : de 1,42 € à 2,84 €. Agréé collectivités. Remboursement Sécurité sociale à 15 %. Au travers des engagements écrits de sa Direction, Servier s'inscrit dans une démarche Qualité d'amélioration continue de ses pratiques d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments conformément à la Charte signée par le LEEM et le CEPS et à son référentiel de certification émis par la Haute Autorité de Santé (HAS). Le collaborateur qui vous a remis le présent document exerce ces missions dans le respect des règles de déontologie d'organisation des rencontres avec les professionnels de santé qu'il est à même de vous présenter. Ces règles sont également à votre disposition sur notre site internet [http://servier.fr/rubrique « médicaments »](http://servier.fr/rubrique%20m%C3%A9dicaments). Information Médicale et Pharmacovigilance : Servier Affaires Médicales - 35 rue de Verdun, 92284 Suresnes Cedex-Tel. 01 55 72 60 00. Appréciation de la qualité des pratiques d'information promotionnelle de nos délégués médicaux : qualiteVM@servier.com

Dans le cadre des activités d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments LES LABORATOIRES SERVIER, situés au 50 rue Carnot, 92284 Suresnes cedex, sont amenés à recueillir des données à caractère personnel vous concernant. En application des articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, rectifier ou vous opposer au traitement de ces données en nous contactant à l'adresse mail suivante : protectiondesdonnees@servier.com. 17 AG 1090 FF V2

Valdoxan®

Agomélatine

**Traitement des épisodes dépressifs majeurs
(c'est-à-dire caractérisés) chez l'adulte.**

Option thérapeutique de 3^{ème} intention*



1 prise unique au coucher

* Avant de prescrire, consultez la place dans la stratégie thérapeutique sur www.has-sante.fr
(Haute Autorité de Santé (HAS), Recommandations de bonne pratique - Octobre 2017)